

biens aux pauvres et aux églises, et jouir du droit commun en matières de donations. Dès lors, des églises et des chapelles s'élevèrent partout avec le presbytère qui était comme le sanctuaire de toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

La première et principale église de Mâcon fut dédiée aux saints apôtres Pierre et Barthélemy (1). « On vit dans la « suite, dit Fustaillier (2), s'élever successivement dans « l'enceinte de la ville, les monastères consacrés à la mère « de Dieu (3), à saint Étienne, aux saints Gervais et Protais (4), « à saint Vincent (5), et l'on aperçoit encore des vestiges, « en petit nombre, il est vrai, mais parfaitement authentiques, « des églises élevées sous le vocable de saint Clément, de « saint Laurent (6) et de saint Martin. »

Nous reproduisons volontiers ce texte de Fustaillier, parce qu'il est appuyé sur un très-grand nombre de chartes de notre cartulaire. Nous nous sommes contenté d'en citer quelques-unes.

Quand le nombre des églises et des fidèles fut assez multiplié pour appeler l'attention particulière des chefs suprêmes

figure en première ligne saint Rhétin, d'Autun. C'est aussi saint Rhétin, d'Autun, que le P. Mambrun, dans son beau poème latin sur le triomphe de Constantin, fait apparaître en songe à ce Prince, l'instruisant de la foi chrétienne. Ce n'est donc point sans fondement que « la tradition populaire donne les environs de Châlon pour théâtre à l'apparition de la croix miraculeuse autour de laquelle Constantin put lire : Tu vaineras par ce « signe : *in hoc signo vinces.* » (France illustrée, département de Saône-et-Loire, p. 5).

(1) *Gall. christ.* p. 1038.

(2) *De urbe et antiq. matisc.* p. 14.

(3) Carta VIII, *secus basilicam almæ Virginis Mariæ.*

(4) Carta 483.

(5) Carta 343 et autres.

(6) Carta 11 *Abbatia sancti Laurentii.*